

PROTOCOLE D'UTILISATION DES INSTALLATIONS

ET

RÈGLES A RESPECTER POUR LA PRATIQUE DU FOOTBALL

VERSION DU 25 SEPTEMBRE 2020



PREAMBULE

- Ce protocole est un guide des mesures et bonnes pratiques à respecter par chacun afin de poursuivre la pratique sportive dans les conditions sanitaires actuelles
- Nous vous remercions de les appliquer strictement afin de ne pas exposer chacun d'entre nous
- Le référent COVID du club est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur le sujet

REFERENT COVID

- Chaque club doit désigner un référent COVID.
- Référent Ancienne CHG :
 - Laurent LEMARCHAND, Tél 06 11 30 09 46
- Référents GJ Pays de Château-Gontier :
 - Olivier BRAULT (ACG),
 - Mickaël BREHIN (ES Azé),
 - Stéphane DUTERTRE (ALL)

REFERENT COVID

- Le référent COVID doit être impérativement contacté par chaque membre du club dans les cas suivants :
 - Le membre est testé positif
 - Le membre est « Cas contact »
 - Le membre est suspecté et doit passer un test

ACCES AU COMPLEXE SPORTIF

- Le public est désormais autorisé à assister aux matchs et aux entraînements
- Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans dans l'enceinte : parking, autour du terrain, vestiaires, club house
- Respect des gestes barrières = pas de contact pour se saluer

ACCES AU CLUB HOUSE

- Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans
- Respect des gestes barrières

ACCES AUX VESTIAIRES

- Autorisé pour les matchs et les entraînements
- Autorisé uniquement pour les Joueurs, Entraîneur + Staff, Arbitres
- Port du masque obligatoire dans les vestiaires pour tout le monde
- Sens de circulation à respecter dans les vestiaires selon les indications (fléchage)

ACCES AUX VESTIAIRES

- Règles d'occupation des vestiaires :
 - Grand vestiaire : 8 joueurs maximum par passage
 - Petit vestiaire : 7 joueurs maximum par passage
 - Douche : 4 joueurs maximum par passage
- Le port de claquette aux pieds est fortement recommandé dans les douches

ACCES AUX VESTIAIRES

- Un kit de désinfection (Pulvérisateur + Papier Essui Tout) sera mise à disposition du responsable (éducateurs ou dirigeants)
- Après chaque passage dans les vestiaires, désinfection des poignées de porte, des bancs, des lavabos, de la robinetterie des douches
- Lors des matchs, la désinfection du vestiaire visiteurs pourra être assurée par l'adversaire. A défaut, le responsable de l'équipe recevante en aura la charge.
- Aérer les locaux 10 à 15 minutes après chaque passage

PENDANT LES ENTRAÎNEMENTS

- L'accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour les Joueurs et Entraîneurs
- Port du masque obligatoire dans les vestiaires pour tout le monde
- Chaque pratiquant vient avec sa gourde identifiée
- Les parents peuvent attendre les enfants à l'intérieur du complexe en respectant les gestes barrières et en portant le masque

PENDANT LES MATCHS

- Accès aux vestiaires autorisé uniquement pour les Joueurs, Entraîneur + Staff, Arbitres
- Port du masque obligatoire dans les vestiaires pour tout le monde
- Chaque pratiquant vient avec sa gourde identifiée

PENDANT LES MATCHS

- Causerie d'avant match dans le vestiaire avec masques obligatoires pour tout le monde ou à l'extérieur si la présence dans le vestiaire n'est pas possible
- Pas de protocole d'avant match et d'après match
- Pas d'animation
- Les tablettes doivent être nettoyées / désinfectées après chaque utilisation

PENDANT LES MATCHS

- Le club informera au préalable l'équipe visiteuse que chaque joueur de son équipe devra être muni d'une gourde.
- La collation d'après match sera remise aux équipes dans une caisse à l'arrivée des équipes. Les joueurs ne passeront pas par le club house pour se restaurer.

DEPLACEMENTS

Lors des déplacements pour les rencontres jouées à l'extérieur,

Port du masque obligatoire dans le véhicule pour les plus de 11 ans quelque soit le type de véhicule (minibus ou voiture)

Chaque pratiquant doit avoir sa gourde identifiée

FONCTIONNEMENT DES BUVETTES

- Les buvettes sont autorisées que lors des matchs
- Sens de circulation dans le club house ou à la buvette Tribune
- Lavage complet obligatoire des verres réutilisables après chaque consommation
- Port du masque obligatoire
- Pas de stationnement des personnes dans le club house ou devant la buvette
- En cas d'intempéries, le club se réserve le droit de ne pas ouvrir le bar du Club house si la distanciation n'est pas assurée.